



Mercredi 23 juin 2010

## Les nouvelles pistes cyclables à contresens...

Sans aucune concertation, ni avec les habitants, ni avec les Comités de proximité, ni avec les élus, ni avec les associations de cyclistes, la Municipalité d'Argenteuil a décidé d'autoriser la **circulation à contre sens des cyclistes dans les rues en zone 30** des Coteaux l'an dernier. Aujourd'hui toujours sans aucune concertation, elle étend ce dispositif à d'autres quartiers de la ville.

Si l'on peut admettre que la circulation cycliste mérite d'être encouragée, encore faut-il qu'elle soit organisée et preserve la sécurité des cyclistes et des piétons. On ne peut qu'être favorable au développement des pistes cyclables.

Mais là, ce n'est pas le cas. Cette circulation "à contre sens" des cyclistes qui se développe sans autres aménagements que la pose d'un panneau ou d'une signalisation peinte au sol sur des voies étroites, parfois encombrées, au manque de visibilité, c'est tout simplement jouer avec le feu, pour se donner une image vaguement écolo.

On joue avec la sécurité des cyclistes, on joue aussi avec la sécurité des piétons.

Dans ce domaine, Paris bénéficie d'une certaine ancienneté, et l'on pourrait peut-être s'intéresser à l'avis des parisiens. A cet égard, un récent sondage (14 juin 2010, Figaroscope) pose la question suivante :

**Les nouvelles pistes cyclables à contresens représentent-elles un danger pour les piétons parisiens ?**

la réponse est édifiante :

Votants 1277

**Oui . 80.74% .**

**Non . 19.26%**

Mais plus de 80 % des habitants, ce n'est sans doute pas suffisant pour amener notre municipalité ne serait-ce qu'à la réflexion ou à l'interrogation. Non. Ses certitudes sont intactes et inébranlables. Une méthode hélas bien connue !

Publié dans : [Argenteuil](#) - Par [Philippe Métézeau](#)  
[Ecrire un commentaire](#) - [Voir le commentaire](#) - [Partager](#)

[Précédent](#) : Conseil régional Île-de-

[Retour à l'accueil](#)